



Formation Commune des Intervenants du Nucléaire

CSQ - Complément Sûreté Qualité

CONFORME AU CAHIER DES CHARGES CEFRI/REG-C-0206

PUBLIC

Toute personne habilitée HN1 ou HN2 et chargée de réaliser des activités sur des Éléments Importants pour la Protection des intérêts concernant la Sûreté Nucléaire (EIPS) sur un CNPE.

PRE REQUIS

• Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation.
ET

• Etre en possession d'un certificat de stage SCN Niveau 1 ou 2 en cours de validité
OU

Avoir été habilité à minima HN1 au 31 août 2014.

DUREE

21h, sur 3 jours.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 stagiaires maximum.

RECYCLAGE

Module B200 Durée : 2 jours.
Renouvelé tous les 3 ans, avec 1 an de tolérance.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les stagiaires seront capables à l'issue de la formation de :

- Distinguer les principes fondamentaux de la sûreté nucléaire et les exigences visant à maîtriser les risques d'origine radiologique et non radiologique,
- Distinguer le rôle des intervenants pour ce qui est de la maîtrise des arrêts de tranche et en termes de sûreté nucléaire et de disponibilité,
- Distinguer les actions sous situations ayant un impact sur les enjeux de maintien de la qualification des Eléments Importants pour la Protections en lien avec la sûreté nucléaire,
- Mettre en œuvre, lors d'une mise en situation, les pratiques comportementales et professionnelles adaptées, en prenant en compte les enjeux de sûreté nucléaire et de disponibilité.

CONTENU

- Politique de protection des intérêts et sa mise en œuvre opérationnelle,
- Arrêts de tranche,
- Qualification des matériels aux conditions accidentelles,
- Risques liés aux DMP, MTI et FME,
- Requalifications,
- Mise en situation sur Chantier Ecole portant sur l'ensemble des domaines précités.

MOYENS

- **Pédagogiques** : Formation théorique et pratique.
- **Techniques** : Mise en œuvre de scénarii formatifs sur un Chantier Ecole agréé par EDF et nécessitant la présence de 2 formateurs.
- **D'encadrement** : Organisme de formation agréé par EDF et certifié CEFRI option RN.

EVALUATION :

- Validation des acquis en situation sur Chantier Ecole,
- Validation des acquis théoriques par un questionnaire,
- Entretien individuel permettant de notifier des axes de progrès en cas d'échec ou de rattrapage.

VALIDATION :

- Délivrance d'une Attestation de Fin de Formation,
- Délivrance d'un certificat de stage CEFRI valable 3 ans avec 1 an de tolérance